

Conditions Générales de Prestations de Services – Packs de Rendez-vous
Version du 01/01/2025 - Réf. CGPACK20251121-1 valable pour toute souscription
réalisée avant le 08/02/2026.

Préambule

Les présentes conditions générales de prestation concernent la société BTBCONNECT, au capital de 100 €, dont le siège social se situe à Camp de base, Place du Rochasson à GAP (05000), inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Gap sous le numéro 928 030 329

, représentée par Benjamin FERMEN en qualité de Président.

ORIAS : 24005674

Désignée ci-après « le Prestataire ».

Le présent contrat définit les conditions applicables aux clients non abonnés qui commandent des packs de rendez-vous via le site BTBCONNECT.FR.

Article 1 – Définitions

« Client » : Personne physique ou morale non abonnée, commandant un pack de rendez-vous via le site BTBCONNECT.FR.

« Pack de rendez-vous » : Ensemble de rendez-vous qualifiés commandés par le Client, selon les tarifs et durées disponibles sur le site.

« Rendez-vous validé » : Rendez-vous réputé validé et facturable si le Client a rencontré le prospect fourni par le Prestataire et que l'activité du prospect ne rentre pas dans les exclusions ou refus de souscription de la compagnie mandante, ou si aucune anomalie n'a été déclarée via le formulaire de contrôle qualité dans un délai de 5 jours ouvrables.

« Formulaire de contrôle qualité » : Outil en ligne permettant au Client de déclarer toute anomalie liée à un rendez-vous.

« Prix du pack » : Tarif applicable au pack de rendez-vous, tel qu'affiché sur le site BTBCONNECT.FR au moment de la commande.

Article 2 – Objet

Le présent contrat a pour objet la fourniture de packs de rendez-vous qualifiés aux Clients non abonnés, selon les modalités suivantes :

Les tarifs et durées des packs sont disponibles sur le site BTBCONNECT.FR.

Chaque pack inclut un nombre défini de rendez-vous, à utiliser dans un délai précis (ex : 3 mois, 6 mois, etc.), selon l'offre choisie.

Article 3 – Commande et Acceptation

Le Client passe commande directement sur BTBCONNECT.FR, en sélectionnant le pack souhaité.

La commande est considérée comme acceptée après paiement intégral du pack.

Le Client reçoit une confirmation de commande par email, précisant le nombre de rendez-vous, la durée de validité du pack, et les modalités de déclaration d'anomalies.

Article 4 – Prix et Paiement

Le prix du pack est celui affiché sur le site au moment de la commande.

Le paiement s'effectue intégralement et en une fois par carte bleue lors de la commande.

Aucun remboursement n'est possible une fois le pack commandé, sauf en cas de force majeure ou d'erreur avérée du Prestataire.

Article 5 – Validation et Facturation des Rendez-vous

Les rendez-vous sont considérés comme validés et facturés selon les modalités de l'Article 1.

En cas d'anomalie, le Client doit la déclarer via le formulaire de contrôle qualité sous 5 jours ouvrables. Passé ce délai, le rendez-vous est considéré comme validé.

Les rendez-vous non utilisés à la fin de la durée du pack ne sont ni reportables ni remboursables.

Article 6 – Obligations du Client

Utiliser les rendez-vous dans le respect des durées et conditions du pack commandé.

Déclarer toute anomalie sous 5 jours via le formulaire de contrôle qualité.

Informers le Prestataire de tout changement concernant ses disponibilités ou ses critères de prospection.

Article 7 – Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à :

Mettre tout en œuvre pour fournir des rendez-vous qualifiés conformes aux critères définis par le Client lors de la commande.

Informers le Client des évolutions éventuelles des CG ou des modalités de prestation.

Ne pas divulguer les informations confidentielles du Client.

Les délais de fourniture des rendez-vous sont donnés à titre indicatif. Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour les respecter, mais ne garantit pas un résultat spécifique en termes de nombre ou de timing de rendez-vous.

Article 8 – Durée et Résiliation

La durée du pack est celle indiquée sur le site au moment de la commande, à titre indicatif. Le Prestataire s'engage à fournir les rendez-vous dans un délai raisonnable, en fonction des disponibilités et des contraintes opérationnelles.

Aucune résiliation n'est possible : le pack est valable jusqu'à épuisement des rendez-vous ou expiration de la durée convenue.

Article 10 – Litiges et Force Majeure

Toute réclamation doit être adressée par écrit à Camp de base, Place du Rochasson, GAP (05000).

En cas de litige persistant, les tribunaux du siège social du défendeur sont compétents. Aucune responsabilité ne pourra être engagée en cas d'inexécution due à un événement de force majeure.

Article 11 – Mise à Jour des CG

Les présentes CG entrent en vigueur le 01/01/2025 et remplacent toute version antérieure. Les Clients en seront informés en cas de mise à jour.

Fait à GAP, le 01/01/2025.